

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 191-12-19 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE 2020

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR la soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité qu'il y aura une session spéciale du Conseil municipal au cours de laquelle les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière seront adoptées.

Lors de cette session, qui sera tenue mardi le 10 décembre 2019, à 19h00 au 472, Jacques-Cartier, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Rivière-au-Tonnerre, ce 2 ième jour de décembre 2019



Josée Poulin

Directrice-générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 2 décembre 2019

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 2 décembre 2019.



Josée Poulin

Directrice-générale et secrétaire-trésorière